

GRANT THORNTON & ASSOCIÉS

Société par actions simplifiée
d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux comptes
Au capital de 27.824.650 €
Siège social : 29, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine
440 726 289 RCS Nanterre

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES RÉOLUTIONS DES ASSOCIÉS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026

[...]

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président

L'Assemblée, connaissance prise des Comptes et du rapport de gestion du Président et du rapport des Co-Commissaires aux Comptes relatif aux Comptes, approuve le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces Comptes et desquelles il résulte une perte nette comptable de (3.533) euros, et donne au Président et aux membres du Comité de Direction quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette Résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée, connaissance prise des Comptes Consolidés, du rapport du Président sur le groupe relatif aux Comptes Consolidés et du rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux Comptes Consolidés, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux Comptes Consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces Comptes Consolidés ou résumées dans ces rapports.

Cette Résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée, décide d'affecter la perte nette comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 tel que ressortant des Comptes, soit la somme de (3.533,62) euros, en totalité au compte « *Report à nouveau* » dont le solde sera ainsi porté de (2.085.729,90) euros à (2.089.262,90).

L'Assemblée prend acte, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes par action de préférence (en euros)	Dividendes par action ordinaire (en euros)	
30/09/2025	[...]	[...]	[...]
30/09/2024	[...]	[...]	[...]
30/09/2023	[...]	[...]	[...]

Cette Résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés.

[...]

SIXIÈME RÉSOLUTION

Ratification de la nomination des commissaires aux comptes titulaires

L'Assemblée, connaissance prise du Rapport de Gestion, constate que les mandats de Monsieur Claude Cazes, et la société LEDOUBLE SAS, agissant respectivement en qualité de commissaires aux comptes titulaires de la Société, sont arrivés à échéance lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

Par décisions unanimes en date du 23 décembre 2025, les associés de la Société avaient pris la décision de modifier la date de clôture au 31 décembre 2025 et d'anticiper l'examen des mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléant en décidant (i) de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléant et (ii) de nommer les sociétés ci-dessous, en qualité de commissaires aux comptes titulaires :

- la société **SCP CAZES GODDYN**, dont le siège social est sis Immeuble Le Thélème, 500 rue Léon Blum, 34000 Montpellier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier, sous le numéro 399 311 539, agissant par Madame Peggy Lefort,
- et
- la société **SEREC-AUDIT**, dont le siège social est 70 bis rue Mademoiselle, 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 324 834 399, agissant par Monsieur Clément Noyau,

L'Assemblée, décide, en conséquence, (i) de ne pas renouveler les mandats de Monsieur Claude Cazes, et de la société LEDOUBLE SAS en qualité de commissaires aux comptes titulaires et (ii) de ratifier les nominations des sociétés SCP CAZES GODDYN et SEREC-AUDIT en qualité de commissaires aux comptes titulaires, pour une durée de six (6) exercices, soit à compter de l'assemblée générale ordinaire des associés se réunissant en vue d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des associés se réunissant en vue d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030, et sous réserve de toute modification ultérieure de la date de clôture.

Les sociétés SCP CAZES GODDYN et SEREC-AUDIT ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles acceptaient chacune d'exercer les fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la Société, si elles venaient à leur être confiées et n'être frappées d'aucune interdiction ou autre incompatibilité susceptible de les empêcher de réaliser cette mission.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Ratification du non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes suppléant

L'Assemblée, connaissance prise du Rapport de Gestion, et compte tenu de ce qui précède, constate que le mandat de la société SEREC-AUDIT, agissant en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société est arrivé à échéance lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025, et dans la mesure où la Société n'a pas renouvelé le mandat de Monsieur Claude Cazes, la Société n'est plus tenue de nommer un commissaire aux comptes suppléant.

L'Assemblée décide, par conséquent, de ratifier le non-renouvellement du mandat de la société SEREC-AUDIT en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

HUITIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte pour effectuer les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi et les règlements.

Cette Résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés.

[...]

Extrait certifié conforme à l'original par le Président.

Signé par :

ADAM NICOL

A20E9F34F2B141D...

Monsieur Adam Nicol
Président

GRANT THORNTON & ASSOCIÉS

Société par actions simplifiée
d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes
Au capital de 27.824.650 €
Siège social : 29, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine
440 726 289 RCS Nanterre

(la « **Société** »)

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2025

Certifiés sincères et véritables par le représentant légal

Signé par :
ADAM NICOL
A20E9F34F2B141D...

Monsieur Adam Nicol
Président

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Bilan Actif

	31/12/2025			30/09/2025
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net (3 mois)	Net (12 mois)
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	49 231	49 230,96		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	49 231	49 230,96		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
Participations	52 883 090	5 470 698,00	47 412 392	46 052 357
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	52 883 090	5 470 698,00	47 412 392	46 052 357
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	52 932 321	5 519 928,96	47 412 392	46 052 357
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
<i>Total stocks et en-cours</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 905		10 905	10 555
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés				3 696
Autres créances	33 086 939	1 547 293,00	31 539 646	15 858 963
Charges constatées d'avance	1 274		1 274	2 030
<i>Total créances</i>	33 088 213	1 547 293,00	31 540 920	15 864 689
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Total valeurs mobilières de placement</i>				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	153 912		153 912	104 443
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	33 253 029	1 547 293,00	31 705 736	15 979 687
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	86 185 350	7 067 221,96	79 118 128	62 032 044

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Bilan Passif

	46 022	30/09/2025
Capital Dont versé : 27 574 940,00	27 574 940	27 574 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 447 479	8 447 479
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 105 039	2 105 039
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 934 388	6 934 388
Report à nouveau	-2 085 730	7 650
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 534	-2 093 380
<i>Total situation nette</i>	42 972 583	42 976 116
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	42 972 583	42 976 116
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 087	11 531 482
Emprunts et dettes financières diverses (2)		5 270 466
Instruments financiers à terme		
<i>Total dettes financières</i>	1 087	16 801 948
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 408	2 248 505
Dettes fiscales et sociales	93	
<i>Total dettes d'exploitation</i>	82 501	2 248 505
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 061 958	5 474
<i>Total dettes diverses</i>	36 061 958	5 474
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (1) (III)	36 145 546	19 055 928
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	79 118 128	62 032 044

Compte de résultat

	31/12/2025 (3 mois)	30/09/2025 (12 mois)
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	124 530	-5 691
Montant net du chiffre d'affaires	124 530	-5 691
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		505 412
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		522
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	124 530	500 243
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	154 082	630 840
<i>Total charges externes</i>	154 082	630 840
Impôts, taxes et versements assimilés	3 381	42 970
Charges de personnel		
Salaires		
Cotisations sociales		3 050
<i>Total charges de personnel</i>		3 050
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
<i>Total dotations d'exploitation</i>		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		3 510 780
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	157 463	4 187 640
RESULTAT D'EXPLOITATION	-32 933	-3 687 397

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2025 (3 mois)	30/09/2025 (12 mois)
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)		1 699 738
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	216 351,44	672 190
Reprises sur dépréciations et provisions		4 112 925
Différences positives de change	69,58	14
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	216 421,02	6 484 867
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 843 633
Intérêts et charges assimilées (3)	292 095,03	432 755
Différences négatives de change		2 879
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	292 095,03	4 279 267
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	(75 674,01)	2 205 600
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	(108 606,62)	-1 481 797
Produits exceptionnels (VII)		1
Charges exceptionnelles (VIII)		654 263
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-654 262
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(105 073,00)	-42 679
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	340 951,02	6 985 111
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	344 484,64	9 078 491
BENEFICE OU PERTE	(3 533,62)	-2 093 380

(2) Dont produits concernant les entités liées216 351

(3) Dont intérêts concernant les entités liées178 902

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Annexe

Faits marquants

Le Groupe a décidé de modifier sa date de clôture afin de l'aligner sur l'année civile. Dans ce cadre, les comptes au 31/12/2025 correspondent à un arrêté portant sur une période de trois mois, marquant la transition vers un exercice social calé sur l'année civile.

Le 28 octobre 2025, le Groupe a finalisé son intégration à la plateforme GT Advisors. Il s'agit de notre plateforme internationale et pluridisciplinaire d'audit et de conseil. La plateforme est supportée par New Mountain Capital.

L'exercice clos au 31 décembre 2025 s'est déroulé dans un environnement international marqué par des tensions géopolitiques persistantes, notamment liées aux conflits en Ukraine et au Proche-Orient.

La société ne constate pas d'impacts directs significatifs, n'intervenant pas sur les marchés concernés.

En octobre 2025, Grant Thornton Société d'Avocats Akilys a acquis les titres de Grant Thornton Société d'Avocats.

Evènements post clôture

La guerre en Iran, débutée le 28 février 2026, et les variations des droits de douane à la suite de l'arrêt de la Cour suprême des États-Unis du 20 février 2026 n'auront pas un impact sur les comptes 2026. La société n'est pas exposée directement du fait de son activité, les impacts seront indirects mais pas mesurable à ce stade.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 79 118 128 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 533 euros.

L'exercice a une durée de 3 mois, recouvrant la période du 01/10/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022. La première application obligatoire de ce dernier règlement concerne les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthodes

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1^{er} janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscale.
- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.
- Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles de tableaux obligatoires.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été regroupées sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours ont été regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :
 - Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
 - Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier pour 505K€ en N-1.
 - Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES**Exercice clos le 31/12/2025**

- Les comptes courants dans les Emprunts et dettes financières diverses pour 5 270 K€ en N-1

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement de l'exercice précédent.

Ce nouveau règlement a comme impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2025 :

- Un reclassement en autres dettes des comptes courants créditeurs pour 36 061 K€
- À la suite de la suppression des transferts de charges : les refacturations de l'assurance responsabilité civile ont été comptabilisées en autres produits pour 125 K€ en 2025

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 30-09-2025 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative, on a notamment :

Les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;

La ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;

Les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;

Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives
- De multiples de chiffre d'affaires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC n°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment : les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

Frais d'émissions d'emprunts

Les frais d'émissions des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant au Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 230			49 230
Total des immobilisations incorporelles	49 230			49 230
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	51 523 054	1 360 035		52 883 089
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	51 523 054	1 360 035		52 883 089
TOTAL GENERAL	51 572 285	1 360 035		52 932 320

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Eléments achetés				
Eléments réévalués				
Eléments reçus en apport	49 231			49 231
TOTAL	49 231			49 231

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

Ce poste comprend également le mali de fusion qui représente l'écart négatif entre l'actif net reçu de la société et la valeur comptable de la participation.

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Amortissements des immobilisations

	Montant 01/10/2025	Augmentations	Diminutions	Montant 31/12/2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles	49 230			49 230
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	49 230			49 230

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 33 088 212 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Total actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 162 155	3 162 155	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	29 924 783	29 924 783	
Débiteurs divers			
Total actif circulant	33 086 938	33 086 938	
Charges constatées d'avance	1 274	1 274	
TOTAL DES CREANCES	33 088 212	33 088 212	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 01/10/2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Total au 31/12/2025
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'exercice	Reprises de l'exercice	
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation	5 470 698					5 470 698
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations	1 547 293					1 547 293
Total des provisions pour dépréciation	7 017 991					7 017 991

Dépréciation des créances

Montant	
Dépréciation des comptes courants	1 547 293
TOTAL	1 547 293

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 27 574 940 Euro décomposé en 2 757 494 titres d'une valeur nominale de 10 Euro.

	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	2 757 494			2 757 494	10
Dont Actions préférencielles	349 000			5	
Total	2 757 494			2 757 494	

Affectation du résultat

	Montant
Report à nouveau de l'exercice	
Résultat de l'exercice	(2 093 379)
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(2 093 379)
AFFECTATIONS	
Réserve légale	
Autres réserves :	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(2 093 379)
TOTAL	(2 093 379)

Tableau de variation des capitaux propres

	01/10/2025	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2025
Capital en nombre d'actions	2 757 494						2 757 494
Valeur nominale	10						10
Capital social ou individuel	27 574 940						27 574 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	8 447 478						8 447 478
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	2 105 039						2 105 039
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	6 934 388						6 934 388
Report à nouveau	7 650			(2 093 379)			(2 085 729)
Résultat de l'exercice	(2 093 379)			2 093 379		(3 533)	(3 533)
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	42 976 116					(3 533)	42 972 582

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit				
à un an maxi	1 086	1 086		
à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	82 408	82 408		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	93	93		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	36 060 664	36 060 664		
Autres dettes	1 293	1 293		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	36 145 545	36 145 545		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 508 560			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

Charges à payer

	31/12/2025
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 086
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Total dettes financières	1 086
Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 283
Dettes fiscales et sociales	
Total dettes d'exploitation	82 283
Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total dettes diverses	
Autres	
Total autres dettes	
TOTAL	83 369

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Comptes de régularisation***Charges constatées d'avance***

	31/12/2025
Charges d'exploitation :	
Charges constatées d'avance d'exploitation	1 274
Total	1 274
Charges financières :	
Total	
Charges exceptionnelles :	
Total	
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 274

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	31/12/2025		
	France	Export	Total
Prestations de services	124 530		124 530
TOTAL	124 530		124 530

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	216 351
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	70
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des produits financiers	216 421
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilées	292 095
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des charges financières	292 095
Résultat financier	-75 674

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	(3 533)
+ Impôts sur les bénéfices	(105 073)
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	(108 606)
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	(108 606)

Ventilation de l'impôt

	31/12/2025				
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	(108 606)		(108 606)	(105 073)	(3 533)
Résultat exceptionnel					
Résultat comptable (ss participation)	(108 606)		(108 606)	(105 073)	(3 533)
Résultat intégration fiscale					
Participation des salariés (-)					
Créances d'impôt (+)					
Total avant impôt	(108 606)		(108 606)		(3 533)
Autres					
Total autres					
Total général	(108 606)		(108 606)		(3 533)

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société Grant Thornton & Associés est la tête de groupe d'intégration fiscale.

Le groupe fiscal est composé pour l'exercice du 01/10/2025 au 31/12/2025 de :

- Grant Thornton & Associés (tête de groupe)
- Grant Thornton
- IGEC
- AEG Finances
- Tuillet Audit
- Grant Thornton Conseil
- Grant Thornton Audit
- Primum Non Nocere
- Finexsi Audit
- Grant Thornton Executive

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale (correspondant à la différence entre l'impôt payé par le groupe et la somme des impôts individuels) est imputable à la société Grant Thornton & Associés, société tête de groupe. Une économie d'impôt peut être constatée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires.

L'impôt se présente comme suit :

Impôt sur les sociétés du groupe fiscal au titre de l'exercice : 58 441 Euro

Intégration fiscale – produit filiales : 167 164 Euro

Soit un produit net de 108 722 Euro

Résultat fiscal de la société en l'absence d'intégration fiscale : (108 607) Euro

Impôt de la société en l'absence d'intégration fiscale : 0 Euro

Déficits reportables à la clôture si elle avait été imposée séparément : 6 527 699 Euro

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

A compter du 1^{er} janvier 2026, la société tête de groupe sera :

TURBO ASCENT BUYER

29 rue du Pont

92200 Neuilly-Sur-Seine

SIREN 992 208 983

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Filiales et participations

Nom des sociétés	Capital - Nombre d'actions	Nombre de titres détenus	Valeur brute des titres inscrits à l'actif	Provision pour dépréciation	Valeur nette des titres inscrits à l'actif	% détenu	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires	Dividendes total distribués par les filiales	Date de clôture	Dividendes reçus par GTA des filiales
Grant Thornton	2 271 184 141 949 Actions	141 852	28 271 349	0	28 271 349	99,93%	41 617 773	30 792	61 987 563	0	31/12/2025	0
SEM Ecodurable	8 000 800 Actions	800	330 200	-330 200	0	100,00%	-1 559 078	-11 786	0	0	31/12/2025	0
AEG Finances	276 000 8 000 Actions	7 997	2 662 507	0	2 662 507	99,96%	1 656 684	33 615	150 829	0	31/12/2025	0
Grant Thornton Conseil	520 000 32 500 Actions	32 500	2 290 000	0	2 290 000	100,00%	4 830 929	154 903	11 138 867	0	31/12/2025	0
FPO Ltd	MXN 171 3 000 Actions	1	0	0	0	0,03%	MXN 0	MXN 0	MXN 0	0	31/12/2025	0
PNN	1 330 133 Actions	133	4 544 000	-3 794 000	750 000	100,00%	-35 653	-116 002	647 124	0	31/12/2025	0
GT Interpro	13 104 030 13 104 030 Actions	13 104 030	13 104 030	0	13 104 030	100,00%	13 060 530	-16 740	0	0	31/12/2025	0
GT Executive	6 700 1 675 Actions	1 675	1 681 003	-1 346 498	334 505	100,00%	336 446	1 941	0	0	31/12/2025	0

SCP CAZES-GODDYN

500, rue Léon Blum
34965 MONTPELLIER Cedex 2

SEREC-AUDIT

70 bis, rue Mademoiselle
75015 PARIS

GRANT THORNTON & ASSOCIÉS

29, rue du Pont - 92200 Neuilly sur Seine

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice de 3 mois clos le 31 décembre 2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Grant Thornton & Associés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note « Changements de méthodes » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 823-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 47 412 391 euros, constituent un poste significatif du bilan. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, à partir des informations historiques des entités et des éléments établis pour chacune des activités par la Direction de la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion Groupe établi par le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier et à Paris, le 22 juin 2026

SCP CAZES-GODDYN

Signé par :

9CC4BA518FDA420...

Peggy LEFORT

SEREC AUDIT

DocuSigned by:

E37FFD5CB3D64DC...

Clément NOYAU



Plaquette annuelle

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

au capital de 27 574 940 €
29 rue du Pont
92200 Neuilly sur Seine

SOMMAIRE

Comptes annuels 2

 Bilan Actif 3

 Bilan Passif..... 4

 Compte de résultat 5

 Compte de résultat (Suite) 6

Annexe 7

 Faits marquants 8

 Evènements post clôture..... 8

 Règles et méthodes comptables 9

 Notes sur le bilan..... 12

 Notes sur le compte de résultat 18

Comptes annuels

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Bilan Actif

	31/12/2025			30/09/2025
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net (3 mois)	Net (12 mois)
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	49 231	49 230,96		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	49 231	49 230,96		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
Participations	52 883 090	5 470 698,00	47 412 392	46 052 357
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	52 883 090	5 470 698,00	47 412 392	46 052 357
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	52 932 321	5 519 928,96	47 412 392	46 052 357
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
<i>Total stocks et en-cours</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 905		10 905	10 555
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés				3 696
Autres créances	33 086 939	1 547 293,00	31 539 646	15 858 963
Charges constatées d'avance	1 274		1 274	2 030
<i>Total créances</i>	33 088 213	1 547 293,00	31 540 920	15 864 689
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Total valeurs mobilières de placement</i>				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	153 912		153 912	104 443
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	33 253 029	1 547 293,00	31 705 736	15 979 687
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	86 185 350	7 067 221,96	79 118 128	62 032 044

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Bilan Passif

	46 022	30/09/2025
Capital Dont versé : 27 574 940,00	27 574 940	27 574 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 447 479	8 447 479
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 105 039	2 105 039
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 934 388	6 934 388
Report à nouveau	-2 085 730	7 650
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-3 534	-2 093 380
<i>Total situation nette</i>	42 972 583	42 976 116
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	42 972 583	42 976 116
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 087	11 531 482
Emprunts et dettes financières diverses (2)		5 270 466
Instruments financiers à terme		
<i>Total dettes financières</i>	1 087	16 801 948
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 408	2 248 505
Dettes fiscales et sociales	93	
<i>Total dettes d'exploitation</i>	82 501	2 248 505
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 061 958	5 474
<i>Total dettes diverses</i>	36 061 958	5 474
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (1) (III)	36 145 546	19 055 928
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	79 118 128	62 032 044

Compte de résultat

	31/12/2025 (3 mois)	30/09/2025 (12 mois)
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	124 530	-5 691
Montant net du chiffre d'affaires	124 530	-5 691
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		505 412
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits		522
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	124 530	500 243
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	154 082	630 840
<i>Total charges externes</i>	154 082	630 840
Impôts, taxes et versements assimilés	3 381	42 970
Charges de personnel		
Salaires		
Cotisations sociales		3 050
<i>Total charges de personnel</i>		3 050
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
<i>Total dotations d'exploitation</i>		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges		3 510 780
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	157 463	4 187 640
RESULTAT D'EXPLOITATION	-32 933	-3 687 397

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2025 (3 mois)	30/09/2025 (12 mois)
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)		1 699 738
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	216 351,44	672 190
Reprises sur dépréciations et provisions		4 112 925
Différences positives de change	69,58	14
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	216 421,02	6 484 867
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 843 633
Intérêts et charges assimilées (3)	292 095,03	432 755
Différences négatives de change		2 879
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	292 095,03	4 279 267
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	(75 674,01)	2 205 600
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	(108 606,62)	-1 481 797
Produits exceptionnels (VII)		1
Charges exceptionnelles (VIII)		654 263
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-654 262
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(105 073,00)	-42 679
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	340 951,02	6 985 111
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	344 484,64	9 078 491
BENEFICE OU PERTE	(3 533,62)	-2 093 380

(2) Dont produits concernant les entités liées 216 351

(3) Dont intérêts concernant les entités liées 178 902

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Annexe

Faits marquants

Le Groupe a décidé de modifier sa date de clôture afin de l'aligner sur l'année civile. Dans ce cadre, les comptes au 31/12/2025 correspondent à un arrêté portant sur une période de trois mois, marquant la transition vers un exercice social calé sur l'année civile.

Le 28 octobre 2025, le Groupe a finalisé son intégration à la plateforme GT Advisors. Il s'agit de notre plateforme internationale et pluridisciplinaire d'audit et de conseil. La plateforme est supportée par New Mountain Capital.

L'exercice clos au 31 décembre 2025 s'est déroulé dans un environnement international marqué par des tensions géopolitiques persistantes, notamment liées aux conflits en Ukraine et au Proche-Orient.

La société ne constate pas d'impacts directs significatifs, n'intervenant pas sur les marchés concernés.

En octobre 2025, Grant Thornton Société d'Avocats Akilya a acquis les titres de Grant Thornton Société d'Avocats.

Evènements post clôture

La guerre en Iran, débutée le 28 février 2026, et les variations des droits de douane à la suite de l'arrêt de la Cour suprême des États-Unis du 20 février 2026 n'auront pas un impact sur les comptes 2026. La société n'est pas exposée directement du fait de son activité, les impacts seront indirects mais pas mesurable à ce stade.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 79 118 128 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 533 euros.

L'exercice a une durée de 3 mois, recouvrant la période du 01/10/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022. La première application obligatoire de ce dernier règlement concerne les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthodes

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1^{er} janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscale.
- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.
- Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles de tableaux obligatoires.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été regroupées sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours ont été regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :
 - Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
 - Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier pour 505K€ en N-1.
 - Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES**Exercice clos le 31/12/2025**

- Les comptes courants dans les Emprunts et dettes financières diverses pour 5 270 K€ en N-1

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement de l'exercice précédent.

Ce nouveau règlement a comme impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2025 :

- Un reclassement en autres dettes des comptes courants créditeurs pour 36 061 K€
- À la suite de la suppression des transferts de charges : les refacturations de l'assurance responsabilité civile ont été comptabilisées en autres produits pour 125 K€ en 2025

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 30-09-2025 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative, on a notamment :

Les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;

La ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;

Les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;

Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives
- De multiples de chiffre d'affaires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC n°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment : les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

Frais d'émissions d'emprunts

Les frais d'émissions des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant au Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	49 230			49 230
Total des immobilisations incorporelles	49 230			49 230
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	51 523 054	1 360 035		52 883 089
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	51 523 054	1 360 035		52 883 089
TOTAL GENERAL	51 572 285	1 360 035		52 932 320

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Eléments achetés				
Eléments réévalués				
Eléments reçus en apport	49 231			49 231
TOTAL	49 231			49 231

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

Ce poste comprend également le mali de fusion qui représente l'écart négatif entre l'actif net reçu de la société et la valeur comptable de la participation.

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Amortissements des immobilisations

	Montant 01/10/2025	Augmentations	Diminutions	Montant 31/12/2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles	49 230			49 230
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	49 230			49 230

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 33 088 212 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Total actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 162 155	3 162 155	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	29 924 783	29 924 783	
Débiteurs divers			
Total actif circulant	33 086 938	33 086 938	
Charges constatées d'avance	1 274	1 274	
TOTAL DES CREANCES	33 088 212	33 088 212	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 01/10/2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Total au 31/12/2025
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'exercice	Reprises de l'exercice	
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation	5 470 698					5 470 698
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations	1 547 293					1 547 293
Total des provisions pour dépréciation	7 017 991					7 017 991

Dépréciation des créances

Montant	
Dépréciation des comptes courants	1 547 293
TOTAL	1 547 293

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 27 574 940 Euro décomposé en 2 757 494 titres d'une valeur nominale de 10 Euro.

	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	2 757 494			2 757 494	10
Dont Actions préférencielles	349 000			5	
Total	2 757 494			2 757 494	

Affectation du résultat

	Montant
Report à nouveau de l'exercice	
Résultat de l'exercice	(2 093 379)
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(2 093 379)
AFFECTATIONS	
Réserve légale	
Autres réserves :	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(2 093 379)
TOTAL	(2 093 379)

Tableau de variation des capitaux propres

	01/10/2025	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2025
Capital en nombre d'actions	2 757 494						2 757 494
Valeur nominale	10						10
Capital social ou individuel	27 574 940						27 574 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	8 447 478						8 447 478
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	2 105 039						2 105 039
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	6 934 388						6 934 388
Report à nouveau	7 650			(2 093 379)			(2 085 729)
Résultat de l'exercice	(2 093 379)			2 093 379		(3 533)	(3 533)
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	42 976 116					(3 533)	42 972 582

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit				
à un an maxi	1 086	1 086		
à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	82 408	82 408		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	93	93		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	36 060 664	36 060 664		
Autres dettes	1 293	1 293		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	36 145 545	36 145 545		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 508 560			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

Charges à payer

	31/12/2025
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 086
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Total dettes financières	1 086
Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 283
Dettes fiscales et sociales	
Total dettes d'exploitation	82 283
Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total dettes diverses	
Autres	
Total autres dettes	
TOTAL	83 369

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Comptes de régularisation***Charges constatées d'avance***

	31/12/2025
Charges d'exploitation :	
Charges constatées d'avance d'exploitation	1 274
Total	1 274
Charges financières :	
Total	
Charges exceptionnelles :	
Total	
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 274

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	31/12/2025		
	France	Export	Total
Prestations de services	124 530		124 530
TOTAL	124 530		124 530

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	216 351
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	70
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des produits financiers	216 421
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilées	292 095
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des charges financières	292 095
Résultat financier	-75 674

Résultat et impôts sur les bénéfices***Incidence des évaluations fiscales dérogatoires***

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	(3 533)
+ Impôts sur les bénéfices	(105 073)
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	(108 606)
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	(108 606)

Ventilation de l'impôt

	31/12/2025				
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	(108 606)		(108 606)	(105 073)	(3 533)
Résultat exceptionnel					
Résultat comptable (ss participation)	(108 606)		(108 606)	(105 073)	(3 533)
Résultat intégration fiscale					
Participation des salariés (-)					
Créances d'impôt (+)					
Total avant impôt	(108 606)		(108 606)		(3 533)
Autres					
Total autres					
Total général	(108 606)		(108 606)		(3 533)

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société Grant Thornton & Associés est la tête de groupe d'intégration fiscale.

Le groupe fiscal est composé pour l'exercice du 01/10/2025 au 31/12/2025 de :

- Grant Thornton & Associés (tête de groupe)
- Grant Thornton
- IGEC
- AEG Finances
- Tuillet Audit
- Grant Thornton Conseil
- Grant Thornton Audit
- Primum Non Nocere
- Finexsi Audit
- Grant Thornton Executive

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale (correspondant à la différence entre l'impôt payé par le groupe et la somme des impôts individuels) est imputable à la société Grant Thornton & Associés, société tête de groupe. Une économie d'impôt peut être constatée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires.

L'impôt se présente comme suit :

Impôt sur les sociétés du groupe fiscal au titre de l'exercice : 58 441 Euro

Intégration fiscale – produit filiales : 167 164 Euro

Soit un produit net de 108 722 Euro

Résultat fiscal de la société en l'absence d'intégration fiscale : (108 607) Euro

Impôt de la société en l'absence d'intégration fiscale : 0 Euro

Déficits reportables à la clôture si elle avait été imposée séparément : 6 527 699 Euro

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

A compter du 1^{er} janvier 2026, la société tête de groupe sera :

TURBO ASCENT BUYER

29 rue du Pont

92200 Neuilly-Sur-Seine

SIREN 992 208 983

SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Exercice clos le 31/12/2025

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Filiales et participations

Nom des sociétés	Capital - Nombre d'actions	Nombre de titres détenus	Valeur brute des titres inscrits à l'actif	Provision pour dépréciation	Valeur nette des titres inscrits à l'actif	% détenu	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires	Dividendes total distribués par les filiales	Date de clôture	Dividendes reçus par GTA des filiales
Grant Thornton	2 271 184 141 949 Actions	141 852	28 271 349	0	28 271 349	99,93%	41 617 773	30 792	61 987 563	0	31/12/2025	0
SEM Ecodurable	8 000 800 Actions	800	330 200	-330 200	0	100,00%	-1 559 078	-11 786	0	0	31/12/2025	0
AEG Finances	276 000 8 000 Actions	7 997	2 662 507	0	2 662 507	99,96%	1 656 684	33 615	150 829	0	31/12/2025	0
Grant Thornton Conseil	520 000 32 500 Actions	32 500	2 290 000	0	2 290 000	100,00%	4 830 929	154 903	11 138 867	0	31/12/2025	0
FPO Ltd	MXN 171 3 000 Actions	1	0	0	0	0,03%	MXN 0	MXN 0	MXN 0	0	31/12/2025	0
PNN	1 330 133 Actions	133	4 544 000	-3 794 000	750 000	100,00%	-35 653	-116 002	647 124	0	31/12/2025	0
GT Interpro	13 104 030 13 104 030 Actions	13 104 030	13 104 030	0	13 104 030	100,00%	13 060 530	-16 740	0	0	31/12/2025	0
GT Executive	6 700 1 675 Actions	1 675	1 681 003	-1 346 498	334 505	100,00%	336 446	1 941	0	0	31/12/2025	0